

#### Webinaire de l'Espace Droit Prévention

« Prévenir les risques et améliorer les conditions de travail des auxiliaires de puériculture »

Les enseignements de l'appel à projets piloté par le FNP de la CNRACL

21 octobre 2025













Cédric VITALE

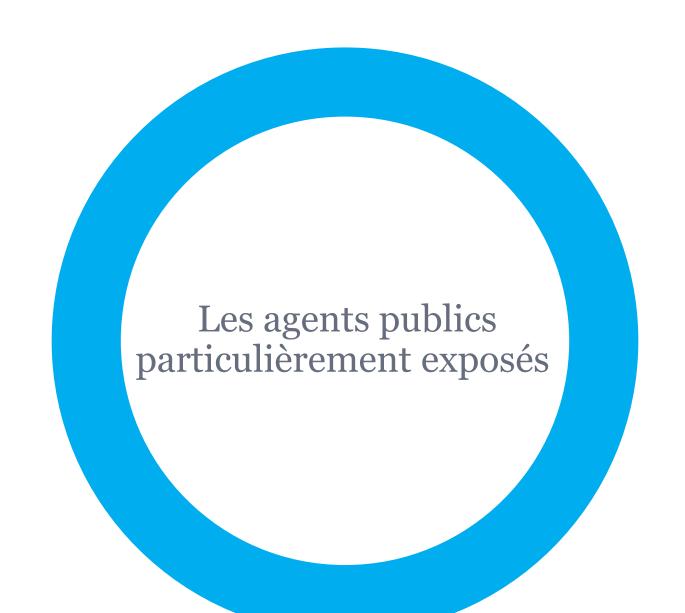
Consultant Référent Qualité de Vie et

Conditions de Travail

Psychologue du travail et chargée de mission, Mairie de Saint Médard-en-Jalles

Blandine REGIS,
Chargée de développement, FNP de la
CNRACL









#### Contexte : un métier en tension soumis à de nombreux risques

#### Un impact avéré sur la santé des professionnelles

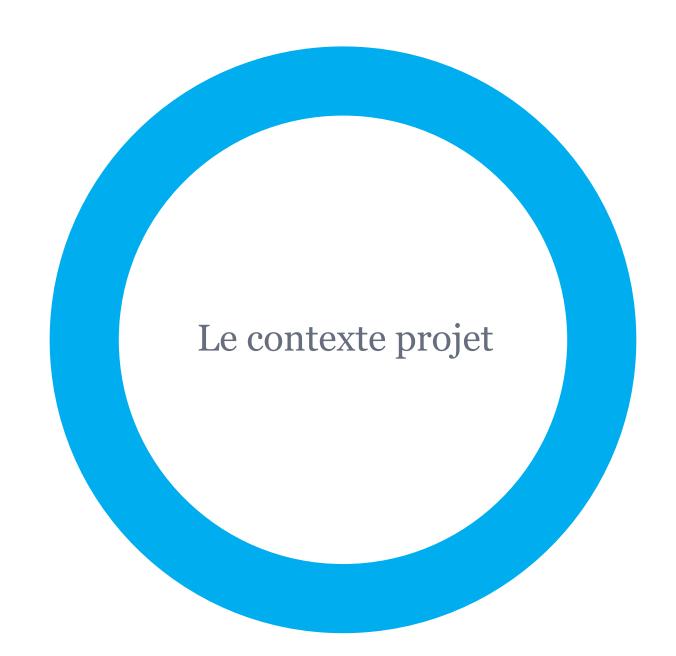
Avec un domaine de la petite enfance en France concernant 4,5 millions de jeunes enfants dont 2,2 millions de moins de 3 ans, le métier d'auxiliaire de puériculture est considéré comme un métier en tension pour lequel les offres dépassent les demandes d'emploi.

Ce déséquilibre se matérialise par des difficultés de recrutement qui peuvent s'expliquer notamment par les conditions de travail contraignantes.

#### Principaux facteurs de risque identifiés

- Les **risques physiques** principalement liés à l'environnement mobilier et à l'aménagement des espaces
- Les **risques psycho-sociaux** principalement liés à l'organisation du travail au sein de l'équipe, à la faible reconnaissance du métier et ce malgré une utilité sociale avérée et démontrée.
- les risques biologique et chimique, particulièrement prégnant dans les établissements hospitaliers
- Le **risque lié au bruit principalement** lié à la durée, la fréquence et la permanence de l'exposition











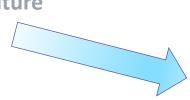


# Appel à projets

Proactivité & identification de thématiques prioritaires

Accompagnement

Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture





24 employeurs retenus, dont 21 de la FP territoriale 3 de la FP hospitalière



Lancement Mars 2022

Clôture **Avril 2024** 

Recommandation Septembre 2025









3. Retour d'expérience

Ville de Saint- Médarden-Jalles (33)



Pourquoi votre collectivité s'est-elle lancée dans ce projet?





Quelle organisation pour aboutir à votre plan d'action?





Quelles sont les principales actions menées par la Ville?





Quels leviers de réussite avez-vous identifiés ?





Quel bilan tirez-vous de la participation de la collectivité à l'appel à projets ?





Quels sont les conseils que vous donneriez aux collectivités qui voudraient se lancer sur l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture ?









#### Un guide opérationnel





La recommandation s'organise autour de **deux parties**, une exposant les risques majeurs auxquels sont confrontés les auxiliaires, une autre portant sur les bonnes pratiques mises en œuvre par les employeurs suivant les 4 axes de travail identifiés

Les risques professionnels des auxiliaires de puériculture : enseignements de l'appel à projets

Les risques biologiques et chimiques : une exposition considérée comme modérée Les risques psycho-organisationnels : des risques toujours prégnants

Les risques physiques

Bonnes pratiques pour l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture

La recherche de matériel ergonomique

L'optimisation de l'agencement et des espaces de travail

Des modes d'organisation à stabiliser

Des parcours professionnels à consolider et à anticiper









#### Un guide pratique



Fruit de son expertise dans l'accompagnement aux démarches de prévention de centaines d'employeurs, le FNP a élaboré un guide pratique « Conduite de projet de prévention des risques professionnels ».

Ce guide vous accompagne dans toutes les phases de votre projet, de la planification à la réalisation, en vous offrant une méthodologie pour conduire vos démarches de prévention des risques professionnels, quel que soit la thématique ou le métier sur lesquels ils portent.







**PRÉVENTION** 

# Page du FNP sur le site de la CNRACL :

https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/preventionrisques-professionnels

> Contact messagerie : <u>demarche-prevention</u> <u>@caissedesdepots.fr</u>



